

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT

Association d'intérêt général, domiciliée 20 rue du Regard à Paris, France (F-75006)
SIREN n° 784 286 007

Rapport moral financier à l'assemblée générale du 14 mai 2025

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous rendre compte de la situation de l'Association durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. A cette fin, vous trouverez ci-dessous toutes précisions et renseignements complémentaires concernant les états financiers mis à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation ; les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels étant identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

1. Rapport moral sur l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Œuvre d'Orient a pour mission "d'aider les chrétiens d'Orient à rester sur leurs terres, s'ils le désirent, pour y exercer leur mission de chrétien au service de tous". C'est donc dans cet esprit de service de l'intérêt général et dans le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance qui fondent l'action humanitaire de L'Œuvre, que le Conseil d'administration de l'Association a travaillé cette année encore, en participant à sa gouvernance et en l'accompagnant dans ses projets.

Laissant au Directeur général le soin de présenter en assemblée les faits marquants de l'exercice écoulé, les principales avancées de l'Association et ses projets, il convient de souligner la contribution du Conseil d'administration au fonctionnement de L'Œuvre d'Orient.

Au préalable, il est important de commencer par remercier chaleureusement l'ensemble des donateurs, bailleurs de fonds publics ou privés, sans lesquels rien de ce qu'entreprend L'Œuvre d'Orient ne serait possible, mais aussi les membres du Conseil d'administration, le Directeur général et ses équipes pour leur engagement sans faille au service de la mission de l'Association.

Outre la tenue, en mai 2024, de l'assemblée générale, le Conseil d'administration de L'Œuvre d'Orient s'est réuni quatre fois, en mars, avril, octobre et décembre 2024. Au cours de ces réunions, il a entendu à chaque fois le rapport d'activité du Directeur général et échangé avec lui sur les activités de l'Association. Ses travaux ont notamment porté sur :

- La signature d'un commodat portant sur l'Abbaye d'Andecy,
- La création d'une société anonyme unipersonnelle dénommée "La Maison de L'Œuvre d'Orient" pour aider les chrétiens d'Orient à vivre de leur travail,

- L'opportunité d'entrer dans un processus de création d'une fondation reconnue d'utilité publique ; ce qui, après échanges, a finalement été abandonné,
- Le renouvellement de la convention avec la Fondation Caritas,
- La révision des statuts ; ce travail donnant lieu au texte qui sera présenté dans la partie extraordinaire de l'assemblée générale et,
- L'actualisation de la cartographie des risques.

En parallèle, les membres du Bureau du Conseil d'administration, ainsi que différents administrateurs ont participé aux Comités d'Allocation, Communication, Finances et International, dont l'objectif est, pour le premier, de décider des suites à donner aux projets en faveur des chrétiens d'Orient et, pour les trois autres, de travailler avec les équipes concernées aux grandes orientations de ces différents aspects.

Enfin, certains administrateurs se sont rendus, dans le cadre de leur mandat, dans différents pays, dont l'Arménie, afin de témoigner de l'amitié de L'Œuvre d'Orient envers ses partenaires et bénéficiaires locaux mais aussi de mieux comprendre leurs réalités et leurs besoins.

2. Informations sur la situation financière de l'Ensemble combiné

Faisant le constat que l'association Œuvre d'Orient, l'association Les Amis de L'Œuvre d'Orient, la Fondation de L'Œuvre d'Orient (sous égide de Caritas), le Fonds de L'Œuvre d'Orient, le Fonds de soutien à L'Œuvre d'Orient, la SCI 17 Rue du Regard et la SASU La Maison de L'Œuvre d'Orient:

- Etaient toutes au service d'une cause commune, à savoir "aider les chrétiens d'orient à rester sur leurs terres, s'ils le désirent, afin d'y exercer leur mission de chrétiens" et,
- Avaient toutes le même président et de nombreux administrateurs communs,

ces sept entités juridiques ont donné leur accord à ce que leurs états financiers respectifs soient combinés afin de produire ceux dits de "L'Ensemble Œuvre d'Orient" ; ceci afin de donner une image plus complète de la réalité formée par l'Ensemble Œuvre d'Orient.

Le périmètre dudit ensemble, dont l'Association Œuvre d'Orient est la combinante, a été élargi, en 2024, aux Amis de L'Œuvre d'orient, ainsi qu'à La Maison de L'Œuvre d'Orient. Lorsque cela est nécessaire, des informations sont fournies en annexe pour expliquer, sur certains postes, les variations consécutives à cette modification de périmètre.

Le total du bilan progresse de 4 060 268 euros, en raison notamment de l'inclusion susmentionnée des Amis de L'Œuvre d'Orient, propriétaire de l'immeuble du 20 rue du Regard.

Par ailleurs, les comptes combinés dégagent un excédent de 1 050 264 euros, à comparer à un déficit de -1 195 351 au cours de l'exercice précédent et dont l'origine s'établit comme suit :

	31 Dec-2024	31 Dec-2023
Association Œuvre d'orient :	2 444 548.63	(15 487.96)
Les Amis de L'Œuvre d'Orient :	(120 659.77)	n.a.
Fondation de L'Œuvre d'orient :	(1 152 995.57)	(940 339.94)
Fonds de L'Œuvre d'orient :	0.00	0.00
Fonds de Soutien à L'Œuvre d'orient :	(51 095.59)	(215 755.06)
SCI 17 rue du Regard :	(12 743.75)	(48 105.25)
La Maison de L'Œuvre d'orient :	(57 789.09)	n.a.
Résultat net :	1 049 267.00	(1 195 351.21)

Les "Collecte" définie comme étant la somme des "dons manuels", du "mécénat", des "contributions financières"¹, des subventions, des assurances-vie encaissées et des legs acceptés pendant l'exercice progresse de 20%, notamment du fait des subventions (+2 524 294 euros) et des legs acceptés (+4 862 408 euros). Enfin, la collecte inclut un total de dons en provenance de l'étranger de 2 973 551 euros, principalement de Suisse, de Monaco et du Luxembourg.

	31 Dec-2024	31 Dec-2023
Dons :	18 492 007	20 971 415
Mécénat :	1 258 990	1 114 601
Contributions financières :	4 621 474	2 975 049
Subventions :	4 520 000	1 995 706
Legs acceptés et assurances-vie encaissées :	10 811 358	5 948 950
Collecte :	39 703 829	33 005 721

Le résultat financier est en recul de 40 693 euros par comparaison à l'exercice précédent, en raison notamment de la dotation d'une provision pour dépréciation des titres de SCPI détenus par le Fonds de Soutien de 93 789 euros. Le compte de résultat de l'Ensemble Œuvre d'Orient se présente donc comme suit :

	31 Dec-2024	31 Dec-2023
Produits d'exploitation :	39 000 476.71	38 402 554.39
Charges d'exploitation :	(38 173 992.58)	(39 781 753.53)
Résultat d'exploitation :	826 484.13	(1 379 199.14)
Résultat financier :	256 446.10	297 138.86
Résultat exceptionnel :	(20 412.23)	(98 045.00)
Impôt sur les bénéfices	(13 251.00)	(15 248.93)
Résultat net :	1 049 267.00	(1 195 351.21)
Contributions volontaires en nature :	1 631 499.83	2 248 499.47

¹ Les "contributions financières" correspondent aux dons réalisés par des personnes morales non lucratives (ces dernières étant enregistrées en tant que "mécénat"), soit principalement les fondations, les fonds de dotation, les congrégations, les écoles, les diocèses ou les paroisses.

Les contributions volontaires en nature diminuent de 616 999.64 euros, du fait principalement de l'inclusion des Amis de L'Œuvre d'Orient dans le périmètre de combinaison, la mise à disposition gracieuse de bureaux par cette dernière au profit de l'Association n'étant désormais plus comptée en tant que contribution volontaire. Dans ce total, le bénévolat représente 68 ETP (à comparer à 59 au cours de l'exercice précédent) dont 54 volontaires envoyés en mission auprès des communautés locales (46 au cours de l'exercice précédent).

Les ressources progressent de 625 553 euros (+1.6%), du fait de l'augmentation des subventions (+2 524 294 euros), des produits non liés à la générosité du public² (+2 024 820 euros) et de l'utilisation de fonds dédiés antérieurs (+983 839 euros), partiellement compensée par la diminution des produits liés à la générosité du public (-4 889 618 euros).

En parallèle, les emplois diminuent de -1 619 069 euros (-4.0%), du fait principalement de la diminution des missions sociales³ ; le niveau des projets retrouvant, en 2024 un niveau conforme à ce qu'il était habituellement, après un exercice particulièrement 2023 atypique. Cette diminution est partiellement compensée par l'augmentation des reports en fonds dédiés, des frais de fonctionnement et des frais de recherche de fonds.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination⁴ de l'Ensemble Œuvre d'Orient se présente comme suit :

	31 Dec-2024	31-Dec-2023
Produits liés à la générosité du public	25 517 992	30 407 610
Produits non liés à la générosité du public	5 159 919	3 135 099
Subventions	4 520 000	1 995 706
Reprises de provisions et dépréciations	3 066	20 847
Utilisation de fonds dédiés antérieurs	4 208 356	3 224 517
Total des ressources	39 409 332	38 783 779
Missions sociales réalisées en France	(2 045 390)	(1 853 800)
Missions sociales réalisées à l'étranger	(24 228 083)	(29 155 659)
Frais de recherche de fonds	(2 831 773)	(2 200 157)
Frais de fonctionnement	(3 108 507)	(2 275 087)
Dotations aux provisions et dépréciations	(410 608)	(270 826)
Impôts sur les bénéficiaires	(13 251)	(15 249)
Reports en fonds dédiés	(5 722 452)	(4 208 356)
Total des emplois	(38 360 065)	(39 979 134)
Excédent (ou déficit)	1 049 267	(1 195 354)

² Les **produits non liés à la générosité du public**" correspondent principalement au mécénat, aux contributions financières, au chiffre d'affaires de La Maison et aux produits financiers.

³ Les **"missions sociales"** ou "dépenses opérationnelles" correspondent principalement aux contributions financières apportées par L'Ensemble Œuvre d'Orient aux communautés chrétiennes locales (les "projets"), aussi aux dépenses de sensibilisation du public français à la cause des chrétiens d'Orient, aux frais d'envoi de volontaires auprès des communautés locales ou encore aux charges occasionnées par les équipes locales de L'Œuvre en Orient.

⁴ Le **"Compte de résultat par origine et destination"** (CROD) est structuré sous forme d'un tableau et présenté selon un modèle obligatoire comprenant les produits par origine, ainsi que les charges par destination. Il est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des produits et charges et précise enfin la part des produits et charges relevant de la générosité du public.

Le Compte de résultat par origine et par destination (CROD) fait ressortir des frais d'appel à la générosité du public et de fonctionnement à 15.1% des ressources, dont 7.2% (vs 5.7%) pour les frais de recherche de fonds et 7.9% (vs 5.9%) pour les frais de fonctionnement.

- Les frais de recherche de fonds correspondent aux dépenses liées aux appels à dons et à leur traitement. Ils incluent notamment les charges liées au service donateurs, au suivi des bailleurs ou institutions publiques, ainsi qu'aux dépenses de communication relatives aux appels à dons. Leur progression de 631 616 euros, s'explique notamment par l'enregistrement, par la Fondation Œuvre d'Orient, de 244 000 euros sur un dossier de legs.
- Les frais de fonctionnement correspondent aux dépenses liées à l'administration et incluent notamment les charges liées au service des projets, à la comptabilité, à l'administration-finances, à la direction générale, à l'informatique et aux services généraux. Leur progression de 833 420 euros s'explique principalement par l'inclusion des Amis de L'Œuvre d'Orient (354 294 euros), ainsi que des locaux du 17 rue du Regard (103 278 euros).
- Les missions sociales réalisées en France comprennent principalement les dépenses de communication engagées dans le cadre de la mission d'information de L'Œuvre et visant à faire connaître les chrétiens d'Orient, l'aide aux réfugiés, l'Abbaye d'Andecy et La Maison de L'Œuvre d'Orient. Elles augmentent de 191 590 euros sur l'exercice, notamment du fait de l'ouverture d'une boutique destinée à promouvoir l'artisanat des chrétiens d'Orient.
- Les missions sociales réalisées à l'étranger correspondent aux projets réalisées avec les bénéficiaires locaux, à l'envoi de volontaires et aux dépenses des équipes locales. Comme déjà dit, elles retrouvent en 2024 leur niveau de longue durée, après un exercice 2023 marqué par plusieurs appels à dons d'urgence (tremblement de terre en Syrie et invasion du Haut-Karabakh).

Ventilés par entité juridique, les 1 173 projets approuvés en 2024 se présentent comme suit :

	31 Dec-2024
Association Œuvre d'Orient :	15 456 537
Fonds de L'Œuvre d'Orient :	4 623 939
Fonds de Soutien à L'Œuvre d'Orient :	79 722
Fondation Œuvre d'Orient :	3 805 251
Total :	23 848 627

Ces projets ont été fléchés principalement vers le Liban (35.2%, stable sur l'exercice), la Syrie (17.4%) et l'Inde (6.9%), en réponse à des besoins de nature éducative (34%, en progression de 3 points), sanitaire et sociale (32%) et ecclésiale (21%, en diminution de 3 points).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, 93% des virements réalisés (86% en 2023) ont donné lieu à la réception d'un accusé-réception ; la progression étant attribuable à l'automatisation des relances mise en place mi-2024. Par ailleurs, 66% des aides accordées en 2024 ont donné lieu à la réception d'un compte-rendu narratif et/ou financier ; le solde étant principalement attribuable à des projets inachevés à la date des présentes et donc à recevoir en 2025.

L'Ensemble Œuvre d'Orient a salarié, en 2024 et en moyenne annuelle, 49 équivalents-temps-plein (ETP), à comparer à 48 au cours de l'exercice précédent.

La trésorerie, nette des fonds propres non consommables, des fonds dédiés, des dettes et des engagements décidés par le Bureau des allocations s'élève à 9 144 641 euros, principalement localisés au sein du Fonds de L'Œuvre d'Orient. Ce niveau s'explique du fait de la saisonnalité des dons ; ces sommes étant destinées à permettre à l'Ensemble Œuvre d'Orient de financer ses actions au cours de l'exercice 2025. Enfin, l'augmentation du poste "Valeurs mobilières de placement" s'explique par une gestion plus active de la trésorerie.

	31 Dec-2024	31 Dec-2023
Autres créances :	1 756 674,67	1 023 695.44
Valeurs mobilières de placement :	12 509 419,44	5 795 989.93
Disponibilités :	8 196 319,48	12 725 193.32
Fonds propres non consommables :	(2 479 430.25)	(2 479 430.25)
Fonds dédiés :	(3 530 694,41)	(4 208 356.09)
Dettes fournisseurs :	(905 277,77)	(669 608.74)
Dettes fiscales et sociales :	(520 373,54)	(434 072.03)
Autres dettes (projets) :	(3 690 238.36)	(9 047 559.09)
Dettes sur legs :	..	1 000 416.27
Produits constatés d'avance (subventions) :	(2 191 758.00)	..
Trésorerie nette :	9 144 641.26	3 706 268.76

Enfin, les biens reçus par legs et destinés à être cédés (suivis, depuis mi-2024, au moyen d'une application-métier) et donc à réaliser au cours des exercices à venir, représentent, au 31 décembre 2024, un montant net de 7 080 437.83 (+1 729 316 euros), ventilé comme suit :

	31 Dec-2024	31 Dec-2023
Biens reçus par legs et destinés à être cédés :	3 163 385,13	2 814 228,45
Créances reçues par legs :	5 178 807,67	6 188 019,19
Fonds reportés liés aux legs ou donations :	(304 098.67)	(2 015 626.61)
Dettes des legs et donations :	(957 656,30)	(635 083,01)
Dettes sur legs (incluses en Autres dettes) :	..	(1 000 416.27)
Total :	7 080 437.83	5 351 121.75

3. Informations sur le compte de résultat 2024 de l'Association Œuvre d'Orient

Le nombre de donateurs actifs sur 36 mois roulants ressort à 78 000, soit en retrait de 1.7% par rapport à 2023.

Les produits d'exploitation comptabilisés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 progressent de 8% par rapport à l'exercice précédent (+2 623 063 euros), en raison principalement de l'augmentation des subventions (+2 524 294 euros), des contributions financières (+2 034 058 euros) et de l'utilisation des fonds dédiés (+983 839 euros), partiellement compensée par la diminution des "dons manuels" (-2 638 321 euros) et des autres produits (-859 621 euros). La baisse des dons s'explique notamment par l'absence, en 2024, d'appels à dons d'urgence, à l'inverse de 2023 où 3 200 000 euros avaient été collectés suite aux situations en Syrie et au Haut-Karabakh.

Les produits d'exploitation se ventilent comme suit :

	31 Dec-2024	31 Dec-2023
Subventions :	4 520 000.00	1 995 706.23
Dons manuels :	15 798 058.77	18 436 379.63
Mécénat :	1 258 990.00	1 114 600.98
Legs, donations et assurances-vie :	847 917.81	405 260.00
Contributions financières :	8 426 725.21	6 392 667.00
Reprises sur amortissements :	39 765.86	48 000.51
Utilisation de fonds dédiés :	4 208 356.09	3 224 516.71
Autres :	259 252.41	1 118 872.50
Produits d'exploitation :	35 359 066.15	32 736 003.46

Les charges d'exploitation progressent de 1% par rapport à l'exercice précédent (+305 605 euros), en raison de l'augmentation des salaires & charges (+327 426 euros, soit +7.3%) et des reports en fonds dédiés (+1 514 096 euros), partiellement compensée par la diminution des allocations de projets (-1 696 578 euros) ; en lien avec le commentaire supra sur les dons thématiques.

	31 Dec-2024	31 Dec-2023
Autres achats et charges externes :	(4 006 557.77)	(3 846 893.46)
Impôts, taxes et versements assimilés :	(240 894.74)	(224 870.14)
Salaires et charges sociales :	(3 376 474.57)	(3 049 047.73)
Dotations aux amortissements :	(361 766.29)	(274 357.00)
Reports en fonds dédiés :	(5 722 452.41)	(4 208 356.09)
Projets :	(19 261 788.21)	(21 051 445.95)
Autres charges :	(10 742.29)	(20 100.57)
Charges d'exploitation :	(32 980 675.20)	(32 675 070.94)

L'association a employé, en 2024 et en moyenne annuelle, 47.2 équivalents-temps-plein (ETP), à comparer à 47.8 au cours de l'exercice précédent ; cette stabilité d'un exercice sur l'autre résultant d'une augmentation du nombre de cadres de 2.5 et d'une diminution du nombre de non-cadres (-3.2). L'augmentation de la masse salariale résulte donc de ce mouvement et de la revalorisation de rémunérations.

Les charges supportées consécutivement à la reprise de "L'Abbaye d'Andecy" s'élèvent à 97 926 euros. Pour rappel, cette propriété de l'Association Diocésaine de Châlons-en-Champagne a été prise en location par l'Association dans le cadre d'un commodat courant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025, dans l'objectif d'en faire un centre utile à L'Œuvre d'Orient et qui, accessoirement puisse aussi être un lieu d'ancrage pour les communautés chrétiennes orientales vivant en France.

Consécutivement à l'ouverture, le 1^{er} janvier 2024, du magasin sis 61 rue de Vaugirard (exploité par la SASU "La Maison de L'Œuvre d'Orient" détenue à 100% par l'Association), L'Œuvre d'Orient a fait apport de 303.600 euros à cette entité juridique. Au cours de son premier exercice comptable, cette dernière a réalisé un chiffre d'affaires de 190.014 euros et un résultat net de -57.789 euros. Pour rappel, cette société a été créée dans l'objectif d'aider des artisans et/ou communautés chrétiennes d'Orient à vivre de leur travail et donc à pouvoir rester sur leurs terres.

Enfin, les aides allouées en 2024 diminuent de 8.5% (-1 696 578) par rapport à l'exercice précédent, notamment en raison du fait que l'essentiel de l'allocation 2024 versée aux écoles chrétiennes du Moyen-Orient au travers du Fonds des Ecoles chrétiennes d'Orient (FEO), soit près de 2.0 M€, a été pris en charge par le Fonds de L'Œuvre d'orient.

Les aides allouées en 2024 se répartissent comme suit :

	31 Dec-2024	31 Dec-2023
Aides régulières, ponctuelles et thématiques :	11 428 203	12 139 819
Parrainages :	220 779	275 129
Aides ecclésiastiques :	169 436	726 303
Versements sur subventions publiques :	2 798 841	1 401 458
Aides urgentes :	280 196	252 087
Bourses :	68 981	198 524
Fonds des Ecoles chrétiennes d'Orient (FEO) :	21 375	1 989 000
R.O.A.C.O. :	401 903	457 198
Fondation Œuvre d'Orient :	3 805 251	3 420 618
Autres :	116 823	0
Total :	19 261 788	21 051 445

Par conséquent, le résultat d'exploitation de l'exercice est un excédent de 2 378 390.95 euros, à comparer à un excédent de 60 932.52 euros au cours de l'exercice précédent :

	31 Dec-2024	31 Dec-2023
Produits d'exploitation :	35 359 066.15	32 736 003.46
Charges d'exploitation :	(32 980 675.20)	(32 675 070.94)
Résultat d'exploitation :	2 378 390.95	60 932.52

Le résultat financier progresse du fait de la hausse des taux et d'une politique plus active de placement sur des produits sécurisés (comptes à terme ou SICAV monétaires).

	31 Dec-2024	31 Dec-2023
Résultat d'exploitation :	2 378 390.95	60 932.52
Résultat financier :	83 186.50	36 723.52
Résultat exceptionnel :	(13 010.82)	(98 045.00)
Impôt sur les bénéfices	(4 018.00)	(15 099.00)
Résultat net :	2 444 548.63	(15 487.96)

La trésorerie, nette des dettes, fonds dédiés et/ou engagements votés s'élève à 2 505 537 euros, soit l'équivalent de 2.3 mois de charges d'exploitation (hors dotation aux amortissements et allocations de projets). La diminution des autres dettes (-4 111 854 euros) ainsi que des fonds dédiés (-677 662 euros) est due au fait que les fonds dédiés, ainsi que les projets validés en Bureau des allocations sont payés plus rapidement aux bénéficiaires.

La trésorerie nette se ventile comme suit :

	31 Dec-2024	31 Dec-2023
Autres créances :	1 410 586.86	1 646 200.61
Valeurs mobilières de placement :	6 259 962.49	631 337.07
Disponibilités :	4 025 725.34	8 320 014.14
Fonds dédiés :	(3 530 694.41)	(4 208 356.09)
Dettes fournisseurs :	(861 508.44)	(659 249.99)
Dettes fiscales et sociales :	(497 765.86)	(433 922.10)
Autres dettes (projets) :	(2 109 010.71)	(6 220 865.42)
Dettes sur legs :	..	1 000 416.27
Produits constatés d'avance (subventions) :	(2 191 758.00)	..
Trésorerie nette :	2 505 537.27	75 574.49

Au vu de ce qui précède,

- Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels, bilan et compte de résultat tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat de 2 444 548.63 euros.
- Nous vous proposons d'affecter le résultat en totalité en "report à nouveau" qui, après affectation s'élèvera à la somme de 4 281 766.37 euros. Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de l'Association s'élèveront à 8 303 727.53 euros.


4. Conventions réglementées.

Les conventions réglementées conclues entre l'Association, une autre entité juridique de l'Ensemble Œuvre d'Orient et/ou l'un de ses dirigeants consistent en :

- Une convention conclue entre l'Association Œuvre d'Orient et l'Institut Chrétiens d'Orient, portant sur l'apport de financements de la première vers cette dernière,
- Une convention conclue entre l'Association Œuvre d'Orient et Les Amis de l'Œuvre d'Orient, portant sur un prêt à usage concernant l'occupation des locaux du siège social,
- Une convention conclue entre L'Œuvre d'Orient et Les Amis de l'Œuvre d'Orient, portant sur la mise à disposition du logement du Directeur général de l'Association,
- Une convention conclue entre l'Association Œuvre d'Orient et la fondation de l'Œuvre d'Orient portant sur l'administration de cette fondation sous égide de Caritas,
- Une convention de trésorerie conclue entre tous les membres du périmètre de l'Ensemble Œuvre d'Orient, portant sur la gestion des excédents de trésorerie de court-terme.
- Une convention de combinaison conclue entre tous les membres du périmètre de l'Ensemble Œuvre d'Orient, portant sur la confection de comptes combinés.

La cohérence des données chiffrées de ce rapport financier est assurée avec les comptes annuels certifiés par les commissaires aux comptes de l'Ensemble Œuvre d'orient.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner au Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer. Nous vous invitons donc à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

DocuSigned by:

5DE231496A10488...

Fait à Paris, le 30 avril 2025
Le Président, Jean-Yves Tolot